Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212200919-20260506-D26_06_05_0003-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H
EN DATE DU 06 MAI 2026.

L'an deux mil vingt-six, le six mai à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yann BOURGES, maire.

Présents : Yann BOURGES, Hervé LE BRIS, Bénédicte LABAT, Philippe GILLE, Marion ROUSSEAU, Delphine CALVEZ, Emmanuel POULAIN, Pierre GAUTIER, Éloïse RICHARD.
Absents excusés : Émile MONFORT et Séverine GUEGUEN
Procurations : Émile MONFORT donne procuration à Bénédicte LABAT
Séverine GUEGUEN donne procuration à Yann BOURGES
Secrétaire de séance : Bénédicte LABAT

Nombre de membres au conseil					11	**Date convocation 30.04.2026**
Nombre de présents					9	
Nombre de votants					11	
Pour	**11**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N° 06-05-0003 - Objet : Contrat de services des radars pédagogiques

Monsieur le Maire informe les élus que le contrat d'extension de garantie des deux radars pédagogiques arrive à terme le 26 juillet 2026. Pour rappel, la collectivité a acquis deux radars en 2021.
L'entreprise ÉLAN CITÉ a transmis, à la mairie, un contrat d'extension de garantie pour les deux radars ; cela inclut les réparations, les assistances, et les formations pendant les trois ans.
Le montant est de 199€ HT par radar et par an.

Mr le maire propose aux élus de valider le contrat proposé par Élan Cité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ***APPROUVE le contrat d'extension de garantie de trois ans pour les deux radars pédagogiques, pour un montant annuel de 199€ HT par radar ;***
- ***AUTORISE Mr le maire à signer le contrat proposé par ÉLAN CITÉ.***

Pour copie conforme,
Le Maire,
Yann BOURGES

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)

La secrétaire,
Bénédicte LABAT

Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture de Saint-Brieuc le 15 mai 2026
et de la publication le 15 mai 2026.

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)